

Lexique comptable et financier

Les contenus elearning que nous proposons disposent de plusieurs niveaux de lecture grâce à un glossaire « ABC » accessible à tout moment.

Ce lexique est composé des différentes notions utilisées au cours de la formation. Il en donne une définition concise afin que l'apprenant ne soit pas gêné par le vocabulaire. Il constitue une possibilité pour aller plus loin et approfondir certaines notions.

Découvrez-ici une sélection des principaux termes comptables et financiers pour parfaire vos connaissances en comptabilité, finance et en économie d'entreprise. Il permettra aux débutants et experts de la comptabilité et de la finance de progresser dans leur apprentissage et de compléter leur formation.

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

A

[Retour en haut de page](#)

Achats

Ils représentent l'ensemble des biens (marchandises, matières et fournitures) et services acquis par l'entreprise durant une période et dont la revente, après transformation ou non, ou l'emploi comme matières consommables, est conforme à l'objet de son exploitation.

Actif

Ensemble des biens ou des droits de l'entreprise, et qui ont été générés par ses ressources (passif). On y retrouve notamment les immobilisations corporelles, financières, les créances...

Définition comptable : Un actif est un élément : identifiable du patrimoine, contrôlé par l'entreprise concernée, porteur d'avantages économiques futurs, dont le coût peut être évalué de façon fiable.

Actif circulant

L'actif circulant est composé des stocks, des créances clients et autres, des placements financiers comme les Valeurs Mobilières de Placement (VMP) et des disponibilités de l'entreprise (Caisse, Comptes Chèques Postaux, etc.) Ce terme traduit le fait que ces actifs ont vocation à tourner au cours du cycle d'exploitation, par opposition à l'actif immobilisé que le cycle d'exploitation ne détruit pas.

Actif courant

Un actif est considéré comme courant s'il est vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal de l'entreprise ou s'il s'agit d'un actif de trésorerie. Sont des actifs courants les stocks, les créances clients, les Valeurs Mobilières de Placement (VMP), la trésorerie.

Actif d'impôt différé

Un actif d'impôt différé est une économie d'impôt futur.

Actif économique

Ensemble des moyens économiques mis en œuvre par l'entreprise dont elle a besoin pour tourner. Il comprend les immobilisations et le besoin en fonds de roulement. L'actif économique est financé par les capitaux propres et l'endettement net.

Actif immobilisé

L'actif immobilisé désigne, par opposition à l'actif circulant, tout ce qui est nécessaire à l'exploitation, mais n'est pas détruit par celle-ci. On distingue les immobilisations corporelles, incorporelles et financières.

Actionnaire

L'actionnaire est une personne physique ou morale détenant une ou plusieurs actions ou titre de propriété d'une entreprise. L'actionnaire dispose de plusieurs droits : droit de vote à l'assemblée générale des actionnaires, droit sur le dividende et sur une partie du patrimoine de la société au moment de sa liquidation.

Activité de nature civile

Activité fondée sur des actes ne revêtant pas un caractère commercial de quelque manière que ce soit.

Activité de nature commerciale

Activité principalement fondée sur des actes de commerce par nature (achat pour revendre...), par la forme (lettre de change...) ou en raison de la qualité de commerçant de son auteur.

Actualisation

Technique qui permet de calculer la valeur aujourd'hui (la valeur actuelle) d'une somme future. L'actualisation est nécessaire pour effectuer des comparaisons de montants dans le temps.

Amortissement

Constatation comptable de la dépréciation irréversible et inéluctable des biens de l'actif immobilisé. L'amortissement enregistre donc le vieillissement, l'usure et l'obsolescence.

L'amortissement des immobilisations est obligatoire même en l'absence de bénéfices.

Amortissement dégressif

Ce type d'amortissement se caractérise par une dotation plus importante les premières années. Il concerne les biens achetés à l'état neuf (matériel industriel, informatique, de bureau, etc.). La dotation est égale à la valeur nette du bien multipliée par le taux d'amortissement. Celui-ci s'obtient en multipliant le taux d'amortissement linéaire par un coefficient fixé par la loi.

Lorsque le taux d'amortissement linéaire calculé à partir du nombre d'années restant à courir est supérieur au taux d'amortissement dégressif, alors on applique le taux linéaire.

Amortissement linéaire

Ce type d'amortissement se caractérise par une dotation annuelle constante sur toute la durée de vie prévisionnelle du bien. Elle est égale à la valeur d'origine du bien (valeur brute), multipliée par le taux d'amortissement. Celui-ci s'obtient en divisant par 100 le nombre d'années de la durée prévisionnelle du bien.

Analyse financière

En décryptant certaines de ses données économiques et comptables, l'analyse financière permet de juger de l'état et des perspectives d'une entreprise. Sur le plan pratique, l'analyse financière replace dans un premier temps l'entreprise dans son environnement économique : marché, filière, systèmes de production, réseaux de distribution, motivations des hommes qui la composent... Ensuite, l'analyse étudie successivement la création de richesse, la politique d'investissement et la politique de financement pour finalement juger de la rentabilité de l'entreprise.

Annuité de remboursement des dettes financières

L'annuité d'un emprunt correspond à la trésorerie déboursée annuellement pour le remboursement de la dette part en capital et la charge financière que représentent les intérêts. Elle s'obtient par la formule a (annuité) = q (quote-part capital) + i (intérêt).

Apport

Contribution à la constitution d'une personne morale, en argent (numéraire), en nature ou en industrie (c'est-à-dire sous la forme d'une activité : travail, services).

Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

C'est l'organe souverain d'une société. Une société doit organiser une assemblée générale au moins une fois par an. Pendant cette assemblée, le Conseil d'Administration justifie la politique menée, les comptes sont approuvés et la répartition du bénéfice est décidée. Les actionnaires (ou les membres) peuvent participer à cette assemblée et ont le droit de voter, suivant le principe de majorité simple. Il se peut aussi que des Assemblées Générales Extraordinaires soient organisées à une majorité renforcée, par exemple pour apporter des changements aux statuts comme pour une augmentation de capital.

Associé

Membre d'une société, qui a effectué des apports et à vocation à participer au fonctionnement du groupement, à partager les bénéfices et les pertes. Dans un sens plus étroit, désigne le membre d'une société de personnes, par opposition à l'actionnaire.

Autofinancement

Est autofinancée une entreprise qui assure son développement sans recours à des sources de financement externes. S'il est perçu favorablement par les partenaires de l'entreprise et neutralise les risques liés à un endettement excessif, l'autofinancement peut devenir néfaste lorsqu'il est utilisé à outrance. Malgré son coût nul, son impact direct sur la dégradation de la rentabilité des fonds propres, ne peut effectivement encourager l'investissement dans des projets peu rentables appauvrissant alors les actionnaires. Seule la garantie d'un taux de rentabilité économique au moins égal au coût des capitaux propres permet en effet de préserver la valeur des bénéfices réinvestis.

Autonomie financière (Ratio de)

Le ratio d'autonomie financière, endettement net par rapport aux capitaux propres, donne un bon indicateur très surveillé sur le niveau de l'endettement de l'entreprise. Supérieur à 1, il traduit le plus souvent un recours trop important à l'emprunt.

Autoressource

>>Voir : Résultat.

Autres charges externes

Elles se composent de la sous-traitance, des achats non stockables de matières et de fournitures (eau, énergie, petit équipement, entretien, fournitures administratives...), des travaux d'entretien et de réparation, des primes d'assurances, des études et recherches, du personnel extérieur à l'entreprise (personnel intérimaire), des rémunérations d'intermédiaires et honoraires, des frais de publicité, de transports, des déplacements, réunions et réceptions, des frais postaux, des commissions sur services bancaires (différentes des intérêts sur emprunts bancaires, comptabilisés en charges financières), et de dépenses diverses.

Dans le cadre d'une analyse financière, plusieurs éléments de cette rubrique comptable sont à retraiter : la sous-traitance, les redevances annuelles du crédit-bail et le personnel intérimaire.

B

Balance

La balance est un état synthétique faisant apparaître les soldes de tous les comptes et préparant l'établissement des documents de synthèse, à savoir le bilan et le compte de résultat.

Banque

>>Voir : Disponibilités.

Base amortissable

La base amortissable est égale à la différence entre la valeur brute (valeur d'entrée de l'immobilisation à l'actif) et la valeur résiduelle.

Bénéfice

Désigne un solde positif entre le total des produits d'une entreprise et le total de ses charges.

Bénéfice comptable

Résultat courant avant impôt après prise en compte du résultat exceptionnel.

Bénéfice fiscal

Bénéfice comptable après réintégrations et déductions fiscales.

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement (BFR) d'une entreprise est la somme de son BFR d'exploitation (ou BFRE) et, dans une moindre mesure, de son BFR hors exploitation (BFRHE).

Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Le BFRE correspond à l'argent gelé par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation. Il est calculé par addition des comptes de stocks (matières premières, marchandises, produits et travaux en cours, produits finis) et de créances d'exploitation (encours clients, avances versées à des fournisseurs, créances fiscales et sociales, et autres créances d'exploitation), moins les dettes d'exploitation (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, avances reçues de clients et autres dettes d'exploitation).

Besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Les décalages de trésorerie liés aux opérations hors exploitation (investissements, charges et produits exceptionnels, etc.) forment ce que l'on appelle le besoin en fonds de roulement hors exploitation. De nature conceptuelle pauvre, le BFRHE est difficile à prévoir et à analyser car il est lié à chaque opération d'investissement, contrairement au besoin en fonds de roulement d'exploitation qui est récurrent. En pratique, le BFRHE permet de classer l'inclassable !

Besoin en fonds de roulement négatif

Les sociétés à besoin en fonds de roulement négatif sont caractérisées par le fait que leur cycle d'exploitation induit des ressources précédant les emplois, par le jeu des décalages financiers.

Bien

Toute chose (matérielle ou immatérielle) susceptible de faire disparaître un besoin.

Bien d'équipement

Immeubles, équipement, machinerie et autres biens durables utilisés pour produire d'autres biens ou offrir des services.

Bilan

Le bilan est la photographie, à une date donnée, du patrimoine de l'entreprise et de l'affectation de celui-ci. Les sociétés privées sont obligées de publier annuellement leur bilan. Le bilan est un document de synthèse décrivant séparément les éléments de l'actif et du passif.

Définition comptable : Inventaire obligatoire annuel des biens d'une entreprise (actifs) et des ressources ou dettes (passif) de cette entreprise.

Le bilan est un document de synthèse de la comptabilité générale.

Business angel

Investisseurs individuels participant au financement du démarrage de l'entreprise. Ils apportent aussi leurs compétences, leurs conseils et leurs carnets d'adresse.

Business model

Représentation synthétique censée décrire les principaux aspects de l'activité d'une organisation, tant au niveau de ses finalités que des ressources et moyens déployés.

Business plan

Découle du business model ou modèle d'affaires et formalise par écrit les projections d'évolution de l'entreprise.

C

Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement (CAF) mesure l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise. Elle se calcule en ajoutant au résultat net l'ensemble des charges calculées nettes de reprise (dotation aux amortissements et variation de provision pour dépréciation ou risques et charges) sans impact pour la trésorerie.

Capacité de remboursement (Ratio de)

Le ratio Endettement net / Excédent brut d'exploitation (EBE) exprime en nombre d'années d'EBE, la capacité de l'entreprise à rembourser son endettement au moyen de son EBE. Sauf exception, un ratio supérieur à 4/5 années traduirait un endettement trop important au regard de la création de richesse de l'entreprise. Le ratio Annuité de remboursement des dettes / Capacité d'autofinancement (CAF) mesure le poids des échéances annuelles des dettes financières sur les ressources internes dégagées par l'entreprise (CAF). Un ratio supérieur à 50% serait généralement révélateur d'un excès d'endettement au regard de la CAF de l'entreprise, dans la mesure où une trop grande part de sa CAF est orientée vers le remboursement d'emprunts. Un ratio supérieur 75% de la CAF prévisionnelle attendue est par ailleurs bloquant pour obtenir un emprunt auprès d'une banque.

Capital éclaté

Capital réparti entre plusieurs associés, aucun d'entre eux ne détenant la majorité requise pour l'adoption des décisions extraordinaires, voire ordinaires. La notion de capital éclatée correspond à l'efficacité des dispositifs relatifs à la cession de titres de la société et la possibilité d'inclure des clauses dans les statuts à cet effet.

Capital social

Ensemble des fonds apportés et mis de façon permanente à la disposition d'une entreprise par les propriétaires ou par les associés.

Le capital social représente ce que l'entreprise reconnaît devoir aux propriétaires qui ont effectué des apports en nature ou en numéraire. Pour que cette dette devienne exigible, il faut que l'entreprise soit en liquidation (sauf exception) et qu'elle ait pu payer toutes les autres dettes. Cette caractéristique fait que cette dette est souvent appelée fictive (passif fictif).

Capitaux permanents

Les capitaux permanents sont constitués des ressources stables de l'entreprise. On y trouve les capitaux propres, les provisions pour risques et charges, la part à plus d'un an des dettes financières et les quasi-capitaux propres comme les obligations convertibles principalement.

Capitaux propres

Ensemble des capitaux mis de façon définitive à la disposition de l'entreprise, et apportés par les actionnaires à la constitution de la société ou ultérieurement, ou encore laissés dans l'entreprise comme bénéfiques non distribués en dividendes. Il regroupe le capital social, les réserves, les subventions, le report à nouveau, le résultat ainsi que les provisions réglementées.

En cas de dépôt de bilan, ils représentent l'argent disponible pour les actionnaires si l'entreprise réalise l'intégralité de son actif à sa valeur au bilan et règle ensuite toutes ses dettes. Si l'entreprise va bien, tous les profits sont alors potentiellement distribuables aux actionnaires.

Globalement, le niveau des capitaux propres témoigne du niveau de risque qu'acceptent de courir les actionnaires. En cas de crise, les entreprises les plus endettées sont les premières à disparaître. C'est ainsi que le coût des capitaux propres intègre une prime de risque.

Leur rôle est double : ils financent une partie des investissements mais de surcroît ils servent souvent de garantie aux banques de l'entreprise qui financent l'autre partie des besoins à long terme.

Caution personnelle

Personne qui s'engage, envers le créancier, à satisfaire elle-même l'exécution de l'obligation, si le débiteur principal n'y satisfait pas lui-même.

Charges

Les charges représentent le coût de tous les biens et services qui ont été consommés, c'est-à-dire utilisés au cours de l'exercice, pour être vendus ou intégrés dans le processus de production. Ainsi, une charge crée une diminution du résultat, et donc un appauvrissement du patrimoine de l'entreprise.

Charges calculées

Les charges calculées comprennent en particulier les dotations aux amortissements et aux provisions, et viennent en diminution du résultat net. Elles n'ont aucune incidence sur la trésorerie. Elles ne sont que l'évaluation comptable d'une diminution de valeur. En ajoutant l'ensemble de ces charges, nettes des reprises, au résultat de l'exercice, on obtient la CAF.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation traduisent une destruction de richesse nécessaire à la création des produits d'exploitation. Les principales charges d'exploitation sont : les consommations de matières premières ou marchandises, les autres charges externes (transport, énergie, publicité, honoraires, etc.), les frais de personnels, les impôts et les taxes, les dotations aux amortissements et provisions.

Dans une présentation anglo-saxonne, elles sont présentées par destination : coût des ventes, frais administratifs et financiers, frais de recherche et développement.

Charges de personnel

Les charges de personnel regroupent les salaires et les charges sociales des salariés et dirigeants. L'analyse du poste est primordiale en raison de son montant et d'une certaine inertie dans son évolution. Théoriquement charges variables, elles sont traitées dans l'analyse comme des frais fixes.

Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont les charges qui proviennent d'évènements exceptionnels, qui n'ont pas vocation à se reproduire dans les exercices suivants, c'est-à-dire non récurrent. On y trouve par exemple les frais de restructuration, les vols ou incendies, la valeur nette comptable des immobilisations cédées.

Dans une présentation anglo-saxonne, on distinguera les éléments exceptionnels qui doivent être inclus dans le résultat d'exploitation des éléments de nature non récurrente, principalement le désinvestissement des entreprises.

Charges financières

Les charges financières correspondent à la rémunération des ressources d'emprunt. Elles dépendent donc du niveau de l'endettement et des taux d'intérêt. En normes financières, elles incluent aussi les dépréciations d'actifs financiers et les pertes de change.

Charges salariales

>> Voir : Charges de personnel

Chiffre d'affaires (CA)

Le chiffre d'affaire est constitué par l'ensemble de la production vendue (pour les entreprises industrielles et les prestataires de service) et des ventes de marchandises (pour les activités de négoce).

Coefficient d'actualisation

Calculé à partir du taux d'actualisation, pour chaque année. La valeur actuelle est donnée par la valeur future multipliée par le coefficient d'actualisation correspondant à la même année. Il est égal à $1 / (1+k)^t$ où k est le taux d'actualisation et t l'année.

Commissaire Aux Comptes (CAC)

Personne physique ou morale, professionnel de la comptabilité et de la gestion. Le commissaire aux comptes est chargé de vérifier, au nom et pour le compte des associés ou actionnaires, si les comptes de la société ont été régulièrement tenus. Il les certifie afin de garantir aux associés ou aux actionnaires leur régularité. Il a également une mission d'information sur le résultat de ses vérifications auprès du conseil d'administration, du conseil de surveillance et des actionnaires. Il a enfin une mission d'alerte auprès des dirigeants sur les dangers que peut rencontrer la société et une mission de dénonciation auprès du Procureur de la République en cas d'infraction. Le commissaire aux comptes est toutefois tenu au secret professionnel.

Toutes les SA doivent avoir au moins un commissaire aux comptes. Les commissaires peuvent être nommés dans les statuts ou par l'assemblée générale. Ils sont nommés pour une durée de 6 ans renouvelable.

Comptabilité

Système d'organisation de l'information financière permettant : de saisir, classer, enregistrer, des données de base chiffrées, et de fournir, après traitement approprié, un ensemble d'informations conformes aux besoins des divers utilisateurs intéressés.

Définition comptable : La comptabilité est le système financier permettant de savoir ce que l'entreprise possède et ce qu'elle doit : c'est le bilan de l'entreprise, ainsi que le niveau de sa performance économique c'est le compte de résultat de l'entreprise. Ce système, orienté vers les partenaires extérieurs, est très codifié, en France, par le plan comptable général.

Compte

Plus petite unité retenue pour le classement et l'enregistrement des éléments de la nomenclature comptable. Par extension, on emploie également le mot « ligne » dans les états financiers pour désigner des regroupements de comptes.

Compte courant d'associés

Les associés ou les actionnaires peuvent « prêter » de l'argent à l'entreprise. La rémunération de cette avance doit être acceptée par une assemblée générale ordinaire des actionnaires. Le taux d'intérêt est limité par chaque loi de finance. Dans le bilan ce compte est inclus à la « ligne » « emprunts et dettes financières divers ».

Il ne peut être assimilé à des capitaux permanents que s'il est « bloqué » à terme par les associés. Le plus souvent, il sort du calcul du fonds de roulement (FDR) et est considéré comme une Ressource de trésorerie à court terme.

Compte de résultat

Le compte de résultat recense l'ensemble des flux qui modifie positivement ou négativement le patrimoine de l'entreprise pendant une période donnée : produits qui génèrent de la richesse, et charges qui en détruisent. Le résultat est le solde de ce compte.

Le compte de résultat est un document de synthèse de la comptabilité générale.

Concours bancaire courant

Dettes à court terme à l'égard des banques contractées en raison de besoins de trésorerie résultant de l'exploitation courante de l'entreprise.

Consolidation

La consolidation est une technique comptable et financière permettant de produire des états financiers donnant la vision financière de la maison-mère et des filiales comme formant une seule entité économique. La première étape consiste à effectuer la somme des comptes des entités, puis de procéder à l'élimination des opérations entre les entités du groupe.

Contrat de location

Un contrat de location est un accord par lequel un bailleur cède au preneur le droit d'utiliser un actif en échange d'un ou plusieurs paiements, pour une durée déterminée.

Contrat de location simple

Tout contrat de location qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Contrat de location-financement

Un contrat de location-financement est un contrat de location qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages afférents à la propriété de cet actif, qu'il y ait ou non transfert de propriété.

Court terme

Généralement période inférieure à 1 an après le début de l'exercice.

Coût de la dette

Correspond au rapport des charges financières nettes des produits sur l'endettement net. En finance, le coût de la dette représente le taux de rendement exigé par les banquiers pour financer son actif économique.

Coût du capital

>>Voir : Coût moyen pondéré des ressources.

Coût moyen pondéré des ressources (CMPR)

Le coût moyen pondéré des ressources (CMPR) représente donc le coût de financement global de l'entreprise déterminé en fonction de sa structure financière, c'est-à-dire avec plus ou moins de recours à l'endettement suivant les cas.

Créance

Droit en vertu duquel une personne appelée « créancier » peut exiger une somme d'argent à une autre personne. La créance la plus connue en comptabilité, est la créance client ; celle-ci représente le droit d'exiger le règlement du client, dans délai généralement court (30, 60 ou 90 jours).

Créance Client

Les créances clients apparaissent du fait d'un décalage temporel entre la constatation comptable du chiffre d'affaires et le mouvement de trésorerie correspondant. La créance est généralement enregistrée à la date de facturation ou de livraison.

Créance d'exploitation

Droit en vertu duquel une personne appelée « créancier » peut exiger une somme d'argent à une autre personne. La créance la plus connue en comptabilité, est la créance client ; celle-ci représente le droit d'exiger le règlement dans le délai imposé par la loi LME du 04/08/2008 (45 jours fin de mois ou 60 jours date de facture), d'une facture.

L'encours clients au bilan rapporté au chiffre d'affaires (CA) TTC journalier sur la période mesure la rotation du crédit client moyen, en jours de CA. Il exprime la durée moyenne du crédit accordé par l'entreprise à ses clients, ou encore le délai moyen de paiement.

Création de valeur

La création de valeur provient du résultat de la capacité de l'entreprise à réaliser un investissement ou un projet de développement, dont le taux de rentabilité s'avère être supérieur au taux de rentabilité « minimum » exigé par les apporteurs de ressources financières, le CMPR ou encore le WACC en équivalent anglais : compte-tenu du risque perçu par les investisseurs. La création de valeur est l'objectif rationnel de tout dirigeant de société.

Crédit

>>Voir : Emprunt.

Crédit-bail

Le crédit-bail est un contrat de location d'une durée déterminée, passé entre une entreprise (industrielle ou commerciale) et une banque ou un établissement spécialisé, et assorti d'une promesse de vente à l'échéance du contrat. L'utilisateur n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mis à sa disposition pendant la durée du contrat. En finance, les biens loués en crédit-bail sont assimilés à des investissements financés par des emprunts. Les échéances restant dues après la clôture figurent dans les engagements hors bilan, dans l'annexe des comptes annuels.

Le retraitement du crédit-bail est indispensable dans le cadre d'une analyse financière. Il s'agit d'un mode de financement particulier dont l'analyste financier ne doit pas tenir compte afin de pouvoir comparer des entreprises entre elles, indépendamment du mode de financement de leurs immobilisations. Au bilan, le montant du crédit-bail doit être ajouté simultanément dans les immobilisations à l'actif et dans les dettes financières au passif. Au compte de résultat, la redevance annuelle liée au crédit-bail enregistrée dans les « autres charges externes » doit être décomposée en dotations aux amortissements et en charges financières, ce qui aboutit à majorer le Résultat d'Exploitation (REX).

Crédit de TVA

Solde négatif de TVA dû par l'Etat à l'entreprise.

Cycle d'exploitation

Le cycle d'exploitation correspond à l'activité de l'entreprise dans son « cœur de métier » : consommation, transformation, vente. Ce cycle se traduit en termes de création de richesse (excédent brut d'exploitation à court terme). A court terme, il s'oppose donc au cycle d'investissement et au cycle de financement dans une vision à long terme.

D

Décaissement

>>*Voir Flux de trésorerie*

Délai de récupération

Il s'agit du délai nécessaire pour récupérer le montant de l'investissement. Il correspond au moment où les Free cash flows cumulés deviennent positifs. Appelé aussi Payback et parfois (mais à notre avis, improprement) « Retour sur investissement ».

Dettes

Ce que la société doit aux apporteurs de ressources (fournisseurs, banques, états et organismes sociaux, etc.). Elle est divisée dans le bilan en dettes financières, d'exploitation et hors exploitation. La dette d'une entreprise représente l'argent mis à sa disposition par ses créanciers. On distingue les dettes d'exploitation à court terme qui ne portent pas intérêt (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales essentiellement), et les dettes financières dont l'échéance est à long terme (emprunts), qui sont rémunérées par contrat et indépendamment des résultats de l'entreprise : ils ne courent pas le risque de l'aventure industrielle. Si l'entreprise est liquidée, ils sont remboursés prioritairement aux actionnaires ; en contrepartie, ils ne participent pas à la gestion de l'entreprise, et ne profitent pas de la croissance de l'entreprise lorsque celle-ci va très bien et crée de la valeur.

Dettes d'exploitation

Dettes nées à l'occasion du cycle d'exploitation uniquement. Elles viennent prioritairement diminuer le BFR. On trouvera : les dettes fournisseurs pour la part la plus significative, les dettes fiscales et sociales, éventuellement les avances reçues des clients et les produits constatés d'avance.

Dettes financières

>>*Voir : Emprunt.*

Dettes fournisseur

Les dettes fournisseur apparaissent du fait du lien au délai de paiement entre la constatation comptable des factures d'achats et le règlement. Rapporté aux achats TTC journaliers moyens, elle permet de calculer le ratio de rotation du crédit fournisseurs, c'est-à-dire la durée moyenne du crédit accordé à l'entreprise par ses fournisseurs (ou le délai moyen de paiement) exprimé en jours d'achat TTC.

Dirigeant

Personne physique ou morale, professionnel de la comptabilité et de la gestion.

Disponibilité

Espèces et d'une manière générale, toutes valeurs qui, en raison de leur nature, sont immédiatement convertibles en espèces pour leur montant nominal. Elles sont constituées par le compte de caisse et les soldes disponibles sur comptes bancaires.

Dividende

Fraction des bénéfices distribués servant à rémunérer les actionnaires en tant qu'apporteurs de capitaux propres. La distribution du dividende doit être approuvée par la décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires concernant l'utilisation du bénéfice, du report à nouveau ou des réserves.

Dotation aux amortissements

Charge prévisible et irréversible subie au cours de l'exercice par une immobilisation en tant que consommation des investissements; la charge est égale à la dépréciation économique de l'actif immobilisé calculée de façon linéaire ou dégressive.

Dotation aux provisions pour dépréciation

Les dotations aux provisions pour dépréciation ont pour objet de constater la perte de valeur d'un actif non liée à son utilisation courante (terrain, titres, stocks par exemple), c'est-à-dire, a priori, non prévisible. Elles sont enregistrées dans le compte de résultat.

Les dotations aux provisions pour dépréciation font partie des charges calculées. À ce titre, elles sont prises en compte dans le calcul de la CAF.

Durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'immobilisation.

E

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limité (EURL)

L'EURL est une catégorie particulière de SARL, elle n'a qu'un seul associé. Les règles de fonctionnement de l'EURL sont proches de celles de la SARL. La principale différence concerne son régime fiscal. Ses bénéfices sont imposés de plein droit à l'IR au nom de l'associé, il est toutefois possible d'opter pour l'impôt sur les sociétés.

Earnings Before Interest, Tax, Depreciation and Amortization (EBITDA)

Correspond au résultat généré par l'exploitation, avant prise en compte des dotations aux amortissements. Il est utile pour le calcul des Free cash Flows.

Effets de commerce

Titre représentant une facture ou une créance commerciale sur un client. Ils revêtent la forme de lettres de changes (traites) ou de billet à ordre. La lettre de change ou traite est émise par le fournisseur. Celui-ci l'envoie à son client pour acceptation, et après acceptation le remet à sa banque pour encaissement à l'échéance. Le billet à ordre comme le chèque sont émis par le client et ne nécessitent donc pas d'acceptation. Le chèque est payable immédiatement, alors que le billet à ordre stipule une échéance. L'avantage pour l'entreprise est un encaissement immédiat et non plus à date d'échéance de facture octroyé par la banque.

Effet de levier financier

Permet l'amélioration de la rentabilité des capitaux propres grâce à un recours approprié à l'endettement. Il faut savoir que cette amélioration ne se produit que si la rentabilité économique de l'activité est supérieure au coût de l'endettement.

Effet escompté non échu (EENE)

>>*Voir : Escompte.*

Emploi circulant

>>*Voir : Actif circulant.*

Emprunt

Les emprunts sont les ressources apportées à l'entreprise par des prêteurs (aussi appelés créanciers) et non par les actionnaires. En contrepartie de cet apport, l'entreprise s'engage à rembourser le capital emprunté et à payer des intérêts, selon un échéancier fixé à l'avance.

Les opérations de souscription et de remboursement d'emprunts pour la part en capital sont des opérations patrimoniales, elles ne concernent que le bilan. Le paiement des intérêts liés aux emprunts, quant à lui, est enregistré en charges financières dans le compte de résultat.

Encaissement

>>Voir : Flux de Trésorerie.

Endettement net

L'endettement net d'une entreprise est représenté par le solde de ses dettes financières d'une part, du disponible et des placements financiers d'autre part. Elle représente la position créditrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation.

Entité mère

Entité qui a une ou plusieurs filiales.

Escompte

Il s'agit d'une opération de crédit à court terme qui consiste à obtenir du banquier le paiement immédiat – sous déduction d'intérêts et de commissions – de créances sur les clients pour lesquelles on dispose d'effet de commerce.

Excédent brut d'exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation est le solde entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation qui ont été consommées pour obtenir ces produits. Il correspond au résultat du processus d'exploitation, mais diffère du résultat d'exploitation dans la mesure où il ne prend pas en compte le processus d'investissement par le biais des dotations aux amortissements et aux provisions. L'EBE est une variable-clé de l'analyse du compte de résultat, notamment pour comparer 2 entreprises entre elles.

Exercice

Période de vie de l'entreprise qui s'écoule entre l'établissement de 2 comptes annuels successifs. Il s'agit en conséquence d'un fractionnement de la vie de l'entreprise (généralement de 12 mois) qui permet de déterminer le résultat obtenu, avec cependant une restriction puisqu'on ne pourra pas « sauter » 2 fois de suite un 31 décembre, c'est-à-dire qu'au maximum un exercice pourra comporter 24 mois si le premier exercice commence un 1er Janvier.

F

Faute de gestion

Faute de nature à mettre en jeu la responsabilité des dirigeants de société.

Filiale

Entité, y compris une entité sans personnalité juridique, contrôlée par une autre entité, appelée entité mère.

Flux de trésorerie

Variation de la trésorerie. Ces flux sont positifs quand ils augmentent la trésorerie (encaissements) ou négatifs dans le cas contraire (décaissements).

Flux de trésorerie disponible

Les Free cash flow sont des flux de trésorerie qui résultent de la différence entre les flux de trésorerie générés par l'exploitation courante et le flux de trésorerie correspondant à l'investissement lui-même. Il est principalement composé de : EBITDA après impôt – Variation du BFR – Investissement.

Fonds Commun de Placement (FCP)

Portefeuille de valeurs mobilières mutualisées au sein d'un fonds. La gestion d'un fonds commun de placement est assurée par une société de gestion qui agit au nom des porteurs de parts.

Fonds de roulement (FDR)

Le fonds de roulement correspond au solde entre les ressources stables (à plus d'un an) et les immobilisations (emplois stables à plus d'un an). Négatif, on constate alors que les immobilisations sont financées par des ressources à court terme de trésorerie (découvert) ou par un dégagement de fonds de roulement (FDR négatif).

Fonds propres

>>Voir : Capitaux propres.

Frais d'établissement

Ils représentent les frais de constitution de l'entreprise et ils constituent à priori une charge de l'exercice au cours duquel ils ont été effectués. Il est toutefois possible de porter à l'actif ces frais en les faisant figurer au bilan dans la mesure où ils conditionnent l'existence ou le développement de l'entreprise avec obligation de les amortir sur une période maximale de 5 ans.

En analyse financière, ces frais sont considérés comme étant des « non-valeurs » qui ne représentent rien. Leurs valeurs nettes doivent donc être déduites des immobilisations à l'actif et des capitaux propres au passif.

Frais de recherche et développement

Dépenses liées à l'effort de recherche et développement d'une entreprise (pour son propre compte). Elles sont souvent enregistrées comme charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées, suivant ainsi la règle de prudence qu'impose le caractère aléatoire de ces activités. On peut aussi les considérer (et on doit le faire en norme IFRS) comme un investissement susceptible d'engendrer des revenus sur plusieurs exercices et les faire figurer dans les immobilisations du bilan sous certaines conditions (projet identifiable, faisabilité du projet, existence d'un marché ...). La durée d'amortissement recommandée est alors de 5 ans.

G

Grand livre des comptes

L'ensemble des comptes de bilan et ceux du compte de résultat d'une entreprise constitue le grand livre des comptes.

H

Haut de bilan

Il comprend les capitaux propres et les dettes à long terme.

Holding

Société dont l'objet est de gérer les participations qu'elle détient dans d'autres sociétés, dans le but d'y exercer un contrôle prépondérant. C'est un instrument de concentration des entreprises.

I

Illicite

Qui n'est pas licite.

Immobilisation

>>Voir : Actif immobilisé.

Immobilisation corporelle

Les immobilisations corporelles constituent avec les immobilisations incorporelles les investissements d'une entreprise, son outil industriel et commercial. Les principales immobilisations corporelles sont les terrains, les constructions, les immobilisations techniques, les matériels de transport et les matériels et outillages industriels.

Immobilisation financière

Les immobilisations financières sont principalement constituées des titres de participation au capital d'autres entreprises, des dépôts et cautionnements versés ou encore des prêts accordés par l'entreprise à des tiers.

Immobilisation incorporelle

Les immobilisations incorporelles regroupent principalement : les frais d'établissement, les frais de recherche et de développement, les concessions, les brevets et droits similaires, les fonds commerciaux et les droits au bail, les marques et parts de marché, les logiciels, et les écarts d'acquisition (en consolidés).

Impôt différé

Les règles fiscales sont parfois en décalage avec les règles comptables. Ce qui crée des flux futurs d'impôt. Ces flux futurs d'impôt s'appellent les impôts différés.

Impôt sur le Revenu (IR)

Impôt assis sur le revenu des ménages. Il s'applique aux salaires, aux bénéficiaires industriels et commerciaux des entreprises individuelles, aux revenus financiers, fonciers, aux pensions d'un foyer fiscal comprenant le chef de famille, le conjoint, les enfants à charge et poursuivant leurs études, et toute autre personne considérée à charge. C'est un impôt progressif, c'est-à-dire dont le taux augmente avec le revenu.

Impôt sur les bénéfices

>>Voir : Impôt sur les sociétés.

Impôt sur les sociétés (IS)

Toutes les entreprises françaises sont soumises à l'impôt sur les sociétés. Il est établi par rapport au résultat fiscal qui peut être significativement différent du résultat comptable. En principe, il est payé au Trésor en cinq fractions, dont les quatre premières sont des acomptes. Le dernier versement dit de régularisation doit être acquitté au plus tard 3,5 mois après la clôture de l'exercice. Il fluctue quelque peu en fonction des lois de finances et se situe autour de 1/3.

Indicateur de pilotage

Ces indicateurs portent sur le suivi de chaque activité de l'entreprise. Généralement le résultat est une quantité, un délai, une information ou un coût.

Indicateur économique

Un indicateur économique est un indicateur de pilotage qui mesure les résultats et les coûts.

Indicateur physique

Un indicateur physique est un indicateur de pilotage qui traduit physiquement l'activité et mesure la qualité de la prestation ou du service rendu.

Indicateur humain

Un indicateur humain est un indicateur de pilotage qui mesure la performance des salariés productifs.

Indicateur d'éclairage

Les indicateurs d'éclairage mentionnent les faits de la période écoulée qui, d'une part, expliquent le niveau de performance atteint par la fonction, et d'autre part, donnent au lecteur les clés nécessaires pour mettre en place un plan d'actions adapté.

Indicateur de tendance

Les indicateurs de tendance mentionnent des faits connus, sans impact sur la période écoulée mais qui auront une incidence sur l'avenir, permettront d'anticiper les évolutions de la performance de l'activité ou de la fonction concernée.

Intensité capitalistique

Rapport entre les capitaux engagés et le chiffre d'affaires (ó CE/CA) pour le générer. Il mesure le montant des capitaux investis pour un euro de CA.

International Financial Reporting Standards (IFRS)

Les Normes IFRS s'adressent avant tout aux investisseurs et aux analystes financiers. Elles doivent leur permettre de comprendre l'activité de l'entreprise à la simple lecture des documents comptables et les informations doivent permettre de prendre des décisions économiques appropriées. Dans ce sens, elles cherchent à « coller » à la réalité économique de marché, à la loi de l'offre et de la demande. Le cadre réglementaire comptable français s'appuie, lui, sur une approche patrimoniale, juridique et fiscale.

Investissement

Dépense faite en vue d'obtenir, dans le futur, des entrées de trésorerie.

J

Juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes, et agissant dans des conditions normales de concurrence. Cette définition correspond à un prix de marché. En l'absence de marché, la juste valeur doit être calculée à partir de l'estimation des cash-flows actualisés futurs.

L

Licéité

Qui est permis par la loi.

Liquidité

Aptitude de l'entreprise à faire face à ses échéances financières dans le cadre de son activité courante, à trouver de nouvelles sources de financement, pour assurer l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses. Le RISQUE de liquidité intervient lorsque l'entreprise est en difficulté et que ni les marchés financiers (pour acheter des actions), ni les banques ne lui font confiance.

Liquidité du bilan

Capacité de l'entreprise à faire face aux échéances de ses banques ou de ses fournisseurs. Le bilan d'une société est liquide quand, pour chaque échéance, la durée des ressources est supérieure à la durée des emplois.

Long terme

Généralement plus de 5 ans après le début de l'exercice.

Certaines entreprises ne font pas de différence entre moyen terme et long terme. Le long terme correspond alors à la période au-delà de la première année de l'exercice.

M

Marge brute

La marge brute est une notion qui dépend de ou des activités de l'entreprise. On y trouve en premier lieu la marge commerciale pour les entreprises de distribution et la marge sur consommation de matières pour les entreprises industrielles.

Marge brute de production

Est égale à la production vendue + la variation des stocks de produits finis (ou production stockée) + la production immobilisée auxquelles sont soustraits les achats de matières premières, la variation de stocks de matières premières et la sous-traitance.

Marge brute globale

La marge brute globale est égale à la somme de la marge commerciale et de la marge brute de production, dans le cas d'une entreprise qui cumulerait les 2 activités.

Marge commerciale

La marge commerciale est la différence entre le montant des ventes de marchandises et leur coût d'achat (ventes de marchandises – (achats de marchandises + variation des stocks de marchandises)). Elle n'a de sens que pour les entreprises de négoce, de distribution, etc. Pour ces sociétés, la marge commerciale ou le taux de marge (rapport de la marge commerciale au chiffre d'affaires HT), est l'indicateur fondamental.

Moyen terme

Généralement période entre 1 et 5 ans après le début de l'exercice.

N

Normes IFRS

Les normes IFRS s'adressent avant tout aux investisseurs et aux analystes financiers. Elles doivent leur permettre de comprendre l'activité de l'entreprise à la simple lecture des documents comptables et les informations doivent permettre de prendre des décisions économiques appropriées. Dans ce sens, elles cherchent à « coller » à la réalité économique de marché, à la loi de l'offre et de la demande. Le cadre réglementaire comptable français s'appuie, lui, sur une approche patrimoniale, juridique et fiscale.

O

Obligation convertible

Est un titre « obligatoire » qui donne à son détenteur la possibilité de l'échanger contre une ou plusieurs actions de la société émettrice, suivant le choix de parité. La rémunération est double : au taux i pendant toute la durée de l'avance, puis au taux i' en cas de non conversion en fin d'opération lors du remboursement de l'obligation. On parle de prime de succès.

Organisation IASC

L'organisation IASC (International Accounting Standard Committee) fut créée en 1973 par Sir Henry Benson (un associé de Coopers & Lybrand). Cette organisation internationale privée regroupe 10 pays fondateurs (Allemagne, Australie, Canada, États-Unis, France, Japon, Mexique, Pays-Bas, Grande Bretagne et Irlande). Les 3 objectifs majeurs de l'IASC à sa création sont :

- Etablir des normes comptables acceptables sur le plan international
- Promouvoir l'utilisation et l'application rigoureuse de ces normes
- Travailler pour harmoniser les réglementations comptables et la présentation des états financiers sur le plan international.

P

Participation des salariés

Quote-part du bénéfice partagé entre les salariés par la formule suivante, unique pour toutes les entreprises de plus de 50 salariés.
Participation = $\frac{1}{2}$ (bénéfice net – 5% capitaux propres) * (salaires / valeur ajoutée).

Passif

Le passif recense l'ensemble des ressources de l'entreprise, c'est-à-dire : les capitaux propres apportés par les actionnaires, les dettes financières et les dettes d'exploitation qui ont financés l'actif immobilisé et circulant de l'entreprise.

Passif courant

Un passif est considéré comme courant si l'entreprise s'attend à pouvoir le régler dans le cadre de son cycle d'exploitation normal ou si l'entreprise s'attend à régler ce passif dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice. Sont des passifs courants les dettes fournisseurs, la partie à moins d'un an des emprunts, les provisions couvrant les risques à moins d'un an.

Passif d'impôt différé

Un passif d'impôt différé est une charge d'impôt futur.

Patrimoine

Ensemble des actifs détenus par une entreprise ou un particulier, on parle alors de patrimoine brut. Sans plus de précisions, on parle en général du patrimoine net.

Payback

>>Voir : Délai de récupération.

Perte

Désigne un solde négatif entre le total des produits d'une entreprise et le total de ses charges.

Plan comptable général (PCG)

Adopté par le Conseil National de la Comptabilité, il impose aux entreprises industrielles et commerciales et aux entités tenues légalement d'établir des comptes annuels la publication du compte de résultat, du bilan et de l'annexe selon une présentation des comptes assez strictement définie et en respectant des normes comptables qu'il définit.

Principe d'actualisation

Principe selon lequel on prend en compte le coût de l'argent dans le temps.

Principe de comptabilisation des plus-values latentes

Principe selon lequel la comptabilisation des gains latents s'effectue directement dans le résultat financier.

Principe de Fair-Value

Principe selon lequel on effectue une évaluation au prix du marché.

Principe de propriété juridique

Principe selon lequel on s'attache en priorité aux éléments de droits.

Principe de prudence

Principe selon lequel les produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont réalisés ; par exemple, les gains latents ne sont pas comptabilisés dans le résultat.

Principe de réalité économique

Principe selon lequel on doit tenir compte des risques et des avantages économiques réels au-delà des aspects juridiques.

Principe des coûts historiques

Principe selon lequel la valeur d'une immobilisation n'est pas réévaluée, mais possibilité ponctuelle de réévaluation.

Principe du nominalisme monétaire

Principe selon lequel on respecte la valeur nominale de la monnaie sans tenir compte des variations de son pouvoir d'achat.

Production

La production représente la somme de la production vendue (CA), de la production stockée et de la production immobilisée.

Production immobilisée

La production immobilisée représente les travaux faits par l'entreprise pour elle-même, évaluée au prix de revient.

Exemple : Une entreprise de fabrication de mobilier de bureau qui puise dans son stock pour meubler ses propres locaux.

Production stockée

La production stockée, évaluée au prix de revient, représente la variation des stocks de produits finis, semi-finis et en cours. La production stockée correspond en réalité à une variation de stocks.

Productivité

La productivité est définie comme la mise en rapport des quantités produites et des quantités de « facteurs de production » utilisées. Elle permet de mesurer l'efficacité de la fonction productive. La productivité correspond au rapport entre l'activité et les moyens mis en œuvre.

Produit exceptionnel

Les produits exceptionnels sont les produits issus de certains événements de nature exceptionnelle qui ne rentrent pas dans l'exploitation courante de la société : flux résultant d'évènements passés, plus-value sur cession d'immobilisations, etc.

Produit financier

Produits issus du placement de la trésorerie de l'entreprise sur les marchés financiers sans risque (en particulier du disponible, des valeurs mobilières de placement, etc.).

Provision

Les provisions servent à anticiper une charge en rapport avec un risque latent. Les dotations aux provisions diminuent le résultat de l'exercice au cours duquel elles sont passées, afin d'éviter que les charges réelles correspondantes n'influent sur le résultat des exercices au cours desquels elles seront devenues définitives, alors qu'elles sont nées en cours d'exercices passés. Au cours de l'exercice où la charge est constatée, la provision est (partiellement ou en totalité) reprise en produits, ce qui neutralise au niveau du résultat la comptabilisation de la charge devenue définitive.

Provision pour dépréciation

Constatation comptable d'un amoindrissement de la valeur d'un élément d'actif résultant de causes dont les effets ne sont pas jugés irréversibles.

Les provisions pour dépréciation à l'actif se distinguent des amortissements qui constatent une dépréciation inéluctable et irréversible. De plus, alors que seules les immobilisations sont susceptibles d'être amorties, tous les éléments d'actif – terrains, stocks, créances, actifs financiers, etc. – sont susceptibles de se déprécier accidentellement et par conséquent, de faire l'objet de provisions pour dépréciation.

Provision pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques identifiés et réels, inhérents à l'activité de l'entreprise sans lien avec aucun élément d'actif, mais dont la réalisation et le montant sont incertains. On y trouve principalement les litiges et les procès en cours (aux prud'hommes par exemple), les pertes de change attendues, un risque pour redressement fiscal, etc. Les provisions pour charges sont utilisées par exemple lorsque l'entreprise prévoit de grosses réparations ou des coûts de restructuration dans quelques années et qu'elle décide d'étaler la charge sur les années antérieures. Elles enregistrent une augmentation du passif exigible à plus ou moins court terme, consécutive à une charge qui n'est pas encore définitive à la clôture de l'exercice, mais qui est probable et liée à des opérations dont la décision est engagée dans l'exercice.

Q

Quasi-capitaux propres

Ils correspondent généralement à des ressources financières apportées à long terme à l'entreprise.

R

Régime Social des Indépendants (RSI)

Assurance maladie maternité et retraite des artisans, commerçants et professions libérales.

Ratio de rotation de l'actif économique

Il est égal au rapport du chiffre d'affaires et de l'actif économique (CA/AE). En remarquant que c'est l'inverse de l'intensité capitalistique, il indique le montant de CA dégagé par euro investi dans l'actif économique.

Ratio de rotation des produits finis

La rotation des stocks s'exprime en nombre de jours de CA HT. Le ratio de rotation des stocks de produits finis est égal au (stock moyen / chiffre d'affaires HT journalier). Ce ratio équivaut au nombre de jours de CA que représentent les stocks de produits finis ou en cours.

Ratio de rotation des stocks de matières (ou de marchandises)

Le ratio s'exprime en nombre de jours d'achats HT. Il est égal au stock moyen de matières premières (ou de marchandises) / achats de matières premières HT (ou de marchandises) journalier. Ce ratio correspond au nombre de jours nécessaires pour que les stocks soient vides dans le cas où l'entreprise arrêterait ses approvisionnements.

Ratio de rotation du BFR

Le ratio de rotation du BFR permet d'analyser la proportion de fonds gelés dans le cycle d'exploitation, exprimé en jours de CA HT.

Ratio de rotation du crédit-client

Le ratio de rotation du crédit-clients exprime le nombre de jours de vente exprimés TTC en attente d'encaissement. Il exprime en nombre de jours de CA, la durée moyenne du crédit accordé par l'entreprise à ses clients, ou autrement dit le délai moyen de paiement de ceux-ci. Selon la loi LME du 04/08/2005, ce ratio ne devra pas dépasser 60 jours de CA en moyenne.

Ratio de rotation du crédit-fournisseur

Le ratio du crédit-fournisseur correspond au nombre de jours d'achats exprimés TTC restant à payer. Il exprime en nombre de jours d'achats, la durée moyenne de crédit accordé à l'entreprise par ses fournisseurs. Selon la loi LME du 04/08/2005, ce ratio ne devra pas dépasser 60 jours d'achats en moyenne.

Régime à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies sont les régimes dans lesquels l'entreprise s'est engagée à verser chaque année des cotisations à un organisme gestionnaire, qui reversera ces montants auprès des retraités, ex-salariés de l'entreprise.

Régime à prestations définies

Dans le cas de régime à prestations définies, l'employeur verse des cotisations à un organisme, de la même façon que pour les régimes à cotisations définies. En revanche, l'employeur est responsable des prestations promises aux salariés, et doit subvenir aux éventuelles défaillances de l'organisme.

Rendement

Le rendement d'une action est le rapport du dernier dividende versé au cours de l'action, et aboutit à une valeur financière. Le rendement d'une obligation est le rapport de son intérêt annuel versé (coupon) sur la valeur de l'obligation.

Rentabilité

Le taux de rentabilité mesure le rapport entre le profit réalisé et les capitaux investis pour l'obtenir.

Rentabilité de l'entreprise

La rentabilité de l'entreprise se compose de la rentabilité économique (RE) et de la rentabilité des capitaux propres. L'écart traduit seulement l'impact de la structure financière du bilan qui a servi à financer les actifs.

La rentabilité économique est la rentabilité de l'outil industriel de l'entreprise alors que la rentabilité des capitaux propres (qui intéresse les actionnaires) est égale au rapport du résultat net aux capitaux propres.

Rentabilité des capitaux propres (RCP)

Elle se mesure par le rapport suivant : résultat net / capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier. L'analyse de la rentabilité des capitaux propres doit donc séparer nettement ces deux composantes. En effet, si le recours à l'endettement peut permettre d'obtenir une rentabilité des capitaux propres nettement supérieure à la rentabilité économique, il fait aussi peser un risque financier plus lourd sur les actionnaires, dont l'exigence de rentabilité croît d'autant. Sur le long

terme, seule une rentabilité économique élevée peut donc permettre de créer de la valeur durablement pour les actionnaires.

Rentabilité économique (RE)

La rentabilité de l'actif économique se mesure par le rapport du résultat d'exploitation après impôt (REX net d'IS) sur l'actif économique (AE). Ce taux est aussi le produit de deux ratios, le taux de marge d'exploitation et le taux de rotation de l'actif économique.

Rentabilité des capitaux investis.

>>Voir : Rentabilité des fonds propres / Rentabilité de l'entreprise.

Rentabilité financière

>>Voir : Rentabilité des capitaux propres.

Réserves

Les réserves sont, en principe, des bénéfices affectés durablement à l'entreprise jusqu'à décision contraire de distribution sous la forme de dividende exceptionnel, lors des Assemblées Générales des actionnaires.

Responsabilité indéfinie et solidaire

Dans les rapports avec le créancier, chaque débiteur est tenu de payer l'intégralité de la dette.

Responsabilité limitée aux apports

Chaque associé n'engage sa responsabilité financière dans la société qu'à hauteur du montant de son apport : il ne peut perdre que le montant de son apport (exception pour le dirigeant : en cas de faute de gestion).

Résultat

Le résultat de l'exercice est égal tant à la différence entre les produits et les charges qu'à la variation des capitaux propres entre le début et la fin de l'exercice. Il peut être positif (bénéfice) ou négatif (perte). Il relève d'un concept patrimonial et non de trésorerie.

À l'assemblée générale ordinaire (AGO), les actionnaires décident de la part du bénéfice qu'ils acceptent de laisser dans l'entreprise (il est alors mis en réserves et enregistré dans les capitaux propres) et, éventuellement, de la part qu'ils consacrent à la rémunération de leurs apports sous la forme de dividendes. En cas de perte, elle est inscrite au « Report à nouveau ».

Résultat courant

Le résultat courant est le solde entre le résultat d'exploitation et les charges financières nettes des produits financiers. Il peut être calculé avant ou après impôt.

Résultat courant avant impôt

Solde entre le résultat d'exploitation et le résultat financier du compte de résultat.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation, ou résultat opérationnel, est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité industrielle et commerciale de l'entreprise. A la différence de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation), qui se concentre sur le cycle d'exploitation, le résultat d'exploitation prend également en compte le processus d'investissement par le biais des charges calculées (dotations aux amortissements et aux provisions). Ce résultat s'il est positif, est ensuite réparti entre les banquiers par les charges financières, l'état par l'impôt sur les sociétés, les actionnaires par les dividendes et le résultat laissé en réserves.

Ce calcul de résultat d'exploitation est le plus utilisé (notamment dans le calcul de la rentabilité économique car il n'est pas affecté par la structure financière de l'entreprise). Il est très proche de l'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) anglo-saxon lorsque l'on retranche encore la participation des salariés aux fruits de l'expansion (entreprises de plus de 50 salariés).

Résultat économique

>>Voir : Résultat d'exploitation.

Résultat exceptionnel

Il recense les éléments de nature exceptionnelle (procès, incendie, restructuration, flux résultant d'évènements passés) et en particulier les plus ou moins-values sur cessions d'actifs immobilisés.

Résultat financier

Le résultat financier traduit l'impact du mode de financement de l'actif économique au niveau du compte de résultat. Dans une optique financière, on ne retient que les produits et charges qui se rapportent directement à l'activité d'endettement et de placement de l'entreprise, en reclassant les autres éléments en exploitation ou en exceptionnel. La plupart des sociétés n'ayant pas une vocation financière, on parle dans la plupart des cas de charges financières nettes des produits.

Résultat net

Somme du résultat courant avant impôt et du résultat exceptionnel diminuée du montant de l'impôt sur les sociétés. Le résultat net traduit l'enrichissement ou l'appauvrissement de l'entreprise au cours de l'exercice considéré ; il relève donc d'un concept patrimonial et non de trésorerie. Il s'agit en fait de la part résiduelle du résultat d'exploitation revenant aux actionnaires après que les créanciers et l'État ont perçu leur part. Ce résultat net peut donc être distribué sous forme de dividendes, ou mis en réserves.

Résultat opérationnel

>>Voir : Résultat d'exploitation.

Retour sur investissement

>>Voir : Délai de récupération.

Risque

La notion de risque en finance est très proche de celle d'incertitude. On distingue notamment les risques économiques (politiques, naturels, d'inflation...) qui menacent les flux liés aux titres et relèvent du monde économique, et les risques financiers (liquidité, change, taux, etc.) qui ne portent pas directement sur ces flux et sont propres à la sphère financière. Quelle que soit sa nature, tout risque se traduit par une fluctuation de la valeur du titre financier. C'est d'ailleurs ce qui distingue la comptabilité pure, qui ne se préoccupe que de taux de rentabilité, et la finance, qui intègre la notion de risque pour déterminer la valeur. Le risque d'un titre financier se mesure à la volatilité de sa valeur (ou de son taux de rentabilité) : plus la volatilité est élevée, plus le risque est fort, et inversement.

S

SICAV

Société d'investissement à capital variable. Son fonctionnement est comparable à celui d'un Fonds Commun de Placement. La SICAV dispose d'une personnalité morale distincte ayant pour seul objet de gérer un portefeuille de titres pour le compte de ses actionnaires. Ceux-ci peuvent souscrire ou vendre des actions de SICAV chaque jour en fonction de la valeur liquidative du fonds.

Société Anonyme (SA)

Nombre d'actionnaire : minimum 7.

Capital : minimum de 37 000 €.

Direction : président et un directeur général (peuvent être une seule et même personne).

Conseil d'administration : Oui composé d'au moins trois personnes.

Commissaire aux comptes : obligatoire.

Responsabilité : limitée au montant de leurs apports.

La société anonyme, du fait de la lourdeur de ses règles de fonctionnement, est à réserver à des projets d'une certaine ampleur. Elle est également utilisée lorsque des actionnaires qui ne participent pas à l'activité veulent exercer un pouvoir de contrôle au sein du conseil d'administration.

Société à Responsabilité Limitée (SARL)

Nombre d'associé : au moins deux associés.

Capital : aucun montant minimal.

Direction : dirigée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Responsabilité : associés limités au montant de leurs apports.

Avantage : structure simple.

La SARL est le type de société le plus couramment utilisé dans le cadre de la création d'entreprise.

>>**Voir** : *EURL*.

Société par Action Simplifiée (SAS)

Nombre d'actionnaire : doit disposer d'au moins deux associés.

Capital : Aucun montant minimum pour le capital social n'est exigé (précédemment 37 000 €).

Direction : la loi laisse aux associés la possibilité d'organiser librement son fonctionnement dans les statuts.

Commissaire aux comptes : est réservée aux SAS d'une certaine taille ou ayant des liens capitalistiques avec d'autres sociétés.

Responsabilité : dans la limite de leurs apports.

Avantage : souplesse qui nécessite le recours aux conseils avertis d'un professionnel qualifié car elle peut aboutir à l'élaboration de règles qui seraient difficilement applicables par la suite.

De création relativement récente, cette forme de société connaît un certain succès. Ainsi, beaucoup de SA se sont transformées en SAS. En règle générale, la SAS n'est toutefois pas adaptée à une création d'entreprise par une personne physique. En effet, les règles qui la gouvernent sont proches de celles de la SA.

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU)

Nombre d'associé : Il s'agit d'une catégorie particulière de SAS qui ne dispose que d'un seul associé.

Seules quelques règles de fonctionnement diffèrent de celles applicables à la SAS, simplifiant notamment le formalisme juridique. Comme les SAS, la SASU est rarement adaptée à une entreprise en création.

Société Civile Professionnelle (SCP)

Nombre d'associé : Cette forme de société permet à plusieurs personnes exerçant une même profession libérale de l'exercer en commun.

Capital : Aucun capital minimal n'est requis.

Responsabilité : Elles sont responsables indéfiniment des dettes sociales.

Imposition : Les bénéfices de la SCP sont imposés à l'impôt sur le revenu au niveau de chaque associé.

Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée (SELARL)

La loi a aménagé les règles de fonctionnement des SARL pour les adapter aux besoins des professions libérales ; ainsi est née la SELARL.

Les règles qui la régissent sont proches de celles de la SARL, néanmoins elles tiennent compte des particularités et de la déontologie des professions pour lesquelles elles ont été créées.

Société en Nom Collectif (SNC)

Nombre d'associé : par au moins deux associés qui ont tous la qualité de commerçant. A ce titre, un mineur ne peut pas y être associé.

Capital : elle est constituée sans capital minimal.

Direction : Elle est dirigée par un ou plusieurs gérants.

Responsabilité : Cette forme de société est rarement utilisée car elle présente l'inconvénient de ne pas protéger patrimoniallement ses associés : ceux-ci sont en effet responsables indéfiniment et solidairement des dettes sociales sur leurs biens personnels.

Imposition : les résultats de la SNC sont imposés au niveau de ses associés à l'impôt sur le revenu, sauf si la société opte pour l'impôt sur les sociétés.

Société d'Investissement A Capital Variable (SICAV)

Capital : Société d'investissement à capital variable.

Son fonctionnement est comparable à celui d'un Fonds Commun de Placement. La SICAV dispose d'une personnalité morale distincte ayant pour seul objet de gérer un portefeuille de titres pour le compte de ses actionnaires. Ceux-ci peuvent souscrire ou vendre des actions de SICAV chaque jour en fonction de la valeur liquidative du fonds.

Solde créditeur d'un compte

Le solde est créditeur lorsque le total du débit est strictement inférieur au total du crédit

Solde d'un compte

La différence entre le débit et le crédit d'un compte s'appelle un solde

Solde débiteur d'un compte

Le solde est débiteur lorsque le total du débit est strictement supérieur au total du crédit

Solde nul d'un compte

Le solde d'un compte est nul lorsque le total du débit est égal au total du crédit

Soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Les soldes intermédiaires de gestions sont établis à partir des données de la comptabilité générale, et plus précisément à partir du seul compte de résultat, et correspondent aux principales étapes de la formation du résultat. Leur étude est incontournable dans le cadre d'une analyse financière. Les principaux sont la marge brute, la valeur ajoutée, l'excédent brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat courant et le résultat net.

Solvabilité

La solvabilité traduit l'aptitude de l'entreprise à faire face à ses engagements en cas de liquidation, c'est-à-dire d'arrêt de l'exploitation et de mise en vente des actifs. Une entreprise peut donc être considérée comme insolvable dès lors que ses capitaux propres sont négatifs : elle doit en effet plus qu'elle ne possède.

Stocks

Les stocks correspondent à des charges d'exploitation contractées sur factures mais non encore consommées pour être vendues ou intégrées dans la production. On distingue les stocks de matières premières, de marchandises, d'en cours de fabrication et de produits finis.

Stock Initial (SI)

Le stock initial (SI) est le montant des stocks en début d'exercice. A la fin de chaque exercice, on enregistre au bilan le stock final, en le substituant au stock initial par une écriture comptable. Dans le compte de résultat ne figurent alors que les variations de stocks observées au cours de l'exercice.

Stock Final (SF)

Le stock final (SF) est le montant des stocks en fin d'exercice. A la fin de chaque exercice, on enregistre au bilan le stock final, en le substituant au stock initial par une écriture comptable. Dans le compte de résultat ne figurent alors que les variations de stocks observées au cours de l'exercice.

Stocks – Méthode CUMP (Coût Unitaire Moyen Pondéré)

La méthode de comptabilisation des stocks au CUMP consiste à valoriser les stocks présents à la clôture de l'exercice, en utilisant le rapport du total des achats sur les quantités acquises durant la même période.

Stocks – Méthode FIFO

La méthode de valorisation des stocks au FIFO (First In, First Out) valorise les stocks au coût de l'article le plus récent. En période d'inflation, elle a tendance à sur valoriser le montant des stocks à la clôture.

Stocks – Méthode LIFO

La méthode LIFO (Last In, First Out) valorise les stocks au coût de l'article le plus ancien, n'est pas autorisée par le plan comptable pour l'établissement des états financiers.

Structure financière

La structure financière désigne la combinaison de dettes financières nettes et de capitaux propres auxquels l'entreprise a recours pour le financement de son actif économique, c'est-à-dire ses immobilisations et de son BFR.

T

Tableau de trésorerie

Enregistrement au cours d'une période les flux d'encaissement et de décaissement. Le solde final représente la trésorerie de fin de période (trésorerie initiale + les encaissements – les décaissements). Si ce solde est positif, cela signifie qu'il y a des « disponibilités » c'est-à-dire de l'argent en caisse ou en banque, il figure alors à l'actif. S'il est négatif, il y a un découvert bancaire (dette vis à vis de la banque), appelé concours bancaire courant dans le bilan, il figure alors au passif à la ligne « Emprunts et Dettes auprès des établissements de crédits », avec un renvoi en « pieds de bilan ».

Taux d'actualisation

Taux qui permet de calculer les valeurs actuelles de valeurs futures. Il s'agit, en général, du coût moyen pondéré des ressources (CMPR).

Taux d'intérêt

D'une manière générale, le taux d'intérêt, ou loyer de l'argent, rémunère la renonciation à une consommation immédiate, il rémunère donc le temps. Il permet de dissocier la décision de consommer de celle d'investir en s'ajustant soit en levant des ressources financières supplémentaires, soit en plaçant des ressources excédentaires sur les marchés financiers sans risque. Dans le cas des emprunts, le taux d'intérêt caractérise le taux de rémunération du banquier, déterminé contractuellement après qu'il est pratiqué une marge (appelée « spread ») sur le taux de l'argent au jour le jour qu'il a acheté en amont au circuit financier de liquidités.

Taux de rentabilité interne (TRI)

Il correspond au taux d'actualisation qui donne une valeur nulle de la VAN (valeur actuelle nette). Il s'interprète comme le coût maximal des ressources (en %) utilisées pour financer le projet d'investissement.

Taux normal de TVA

Ce taux est appelé ainsi car c'est le taux s'appliquant par défaut. Il est à noter que ce taux a été relevé de 19,6 % à 20 % au 1er Janvier 2014

Taux intermédiaire de TVA

Depuis le 1er janvier 2012, un nouveau taux de TVA est entré en vigueur : le taux intermédiaire. Ce taux, initialement de 7 % est passé à 10 % depuis le 1er janvier 2014. Ce taux concerne, entre autres les médicaments non remboursables, le transport de voyageurs et la restauration à consommer sur place.

Taux réduit de TVA

Le taux réduit concerne des secteurs d'activité touchant un grand nombre de consommateurs (comme les produits de 1ère nécessité tels l'alimentation) ou devant être protégés dans leur caractère social (comme les appareillages et équipements spéciaux pour handicapés).

Taux spécifique de TVA

Certains secteurs d'activité sont soumis à un taux spécifique de 8,5 % ou 2,1 % ou 1,05 %. Les domaines d'application du taux spécifique sont limitativement énumérés par la loi fiscale. L'application de ce taux relève de la volonté politique de l'État de favoriser certains secteurs d'activité ou géographiques. Ce taux concerne par exemple les médicaments remboursés par la Sécurité Sociale ainsi que les 140 premières séances de spectacle de variété, de cirque et de représentation théâtrale.

Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

Impôt indirect qui frappe toutes les livraisons de biens et les prestations de services visées par le code de la TVA à chacun des stades de la production et de la consommation mais qui n'est supporté que par le consommateur final.

Technique de l'inventaire intermittent

La technique de l'inventaire intermittent consiste à considérer et à valoriser le stock en début et en fin de période

Technique de l'inventaire permanent

La technique de l'inventaire permanent est une méthode qui suppose l'utilisation unique d'un compte de stock, qui est mouvementé, au débit, des achats et des frais engagés pour la constitution de ce stock. Ce compte est alors soldé lors de la vente des produits

Test de dépréciation

L'entreprise doit appliquer le test de dépréciation en cas de réorganisation à l'intérieur de l'entreprise conduisant à une utilisation moindre du bien; diminution du prix de cession net due à d'autres facteurs que l'usure; dégradation de l'environnement technologique, juridique ou économique, entraînant une baisse de la valeur des actifs considérés; hausse des taux d'intérêt conduisant l'entreprise à augmenter le taux d'actualisation des flux de trésorerie, entraînant ainsi une diminution de la valeur d'utilité de ses actifs.

Transparence fiscale

Particularité du droit fiscal selon laquelle l'administration fiscale accepte d'ignorer la personnalité juridique de certaines sociétés. Ces dernières n'entrent pas dans le champ d'application de l'impôt sur les sociétés. Chaque associé déclare à titre personnel les revenus qu'il a perçus au titre de l'impôt sur le revenu en tant que personne physique.

Travailleurs Non-Salariés (Régime TNS)

Régime des travailleurs non-salariés : affiliation au RSI.

Travailleurs Salariés (Régime TS)

Régime des travailleurs salariés : affiliation à l'URSSAF.

Trésorerie

Ensemble des disponibilités dont dispose une entreprise pour faire face à ses dépenses immédiates. Elle représente aussi la part des ressources de l'entreprise qui n'a pas été utilisée ni pour financer une immobilisation, ni pour financer un besoin d'exploitation. La trésorerie d'une entreprise à un instant donné est égale à la différence entre la trésorerie active et la trésorerie passive, c'est-à-dire entre ses emplois de trésorerie (valeurs mobilières de placements et disponibilités) et son endettement financier à court terme, aussi appelé découverts de trésorerie ou concours bancaires courants. Il s'agit donc du cash dont elle dispose quoiqu'il arrive (même si sa banque décidait de cesser ses prêts à court terme) et quasi immédiatement (le temps seulement de débloquer ses placements à court terme). Enfin, par construction, la trésorerie est égale à la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

TVA à décaisser

Solde positif de TVA dû par l'entreprise à l'Etat.

TVA collectée

TVA reçue par une entreprise lors de la vente de biens ou services à un client. Elle est enregistrée comme dette fiscale puisqu'elle doit être reversée à l'État.

TVA déductible

Voir : Taxe sur la Valeur Ajoutée, TVA récupérable.

TVA récupérable

TVA versée à un fournisseur par une entreprise lors de ses achats. Elle est enregistrée comme créance fiscale puisqu'elle est due par l'État à l'entreprise.

U

Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF)

Réseau d'organismes privés délégataires d'un service public dont la principale mission est la collecte des cotisations salariales et patronales destinées à financer le régime général de la Sécurité sociale.

V

Valeur actuelle

Valeur aujourd'hui d'une somme future.

Valeur actuelle nette (VAN)

La VAN d'un investissement est égale à la somme algébrique des flux de trésorerie actualisés qui sont liés à l'investissement.

Valeur ajoutée

La valeur ajoutée traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise, dans son activité, aux biens et aux services acquis en provenance des tiers. Elle est égale à la marge brute diminuée des consommations de biens et de services en provenance des tiers, aussi appelés « autres achats et charges externes » (ACE). La valeur ajoutée est utile pour caractériser un secteur et constitue une mesure de l'intégration de l'entreprise dans son secteur. La somme des valeurs ajoutées d'un pays donne son PIB (produit intérieur brut).

Valeur future

Valeur à une date future d'une somme aujourd'hui.

Valeur mobilière de placement (VMP)

Titres détenus par l'entreprise comme les SICAV ou les fonds communs de placement rendus liquides rapidement. Il s'agit pour les entreprises d'obtenir un taux de rentabilité correct à court terme en plaçant leur excédent de trésorerie. On parlera d'« encaisse active ».

Valeur résiduelle

La valeur résiduelle est la valeur de revente potentielle de l'immobilisation au terme de la durée d'utilité. Elle ne doit être considérée que si son montant est significatif et s'il peut être évalué de façon fiable, dès l'acquisition de l'immobilisation.

Viable

Qui peut durer, réussir.